

CADRE DE VIE

La ville de Brest et l'Etat s'engagent pour la sécurité

Mis en ligne le **jeudi 25 novembre 2021**

Afin de mieux lutter contre l'insécurité et la délinquance, ville de Brest et Etat mettent en œuvre de nouveaux moyens. Mise en place de caméras sur l'espace public et création d'une brigade de tranquillité urbaine font partie des engagements.



François Cuillandre, maire de Brest, et Philippe Mahé, préfet du Finistère, ont signé ce 25 novembre une **convention de sécurité courant jusqu'à 2026. De nouveaux moyens vont en découler, « au service de la sécurité des Brestoises et des Brestois »**, ont rappelé les deux signataires.

Six objectifs

Face à une délinquance « *en évolution notable sur la ville de Brest, et en particulier pour ce qui concerne les atteintes volontaires à l'intégrité physique, et notamment les violences faites aux femmes* », comme l'a souligné Philippe Mahé, Etat et ville de Brest s'engagent ainsi sur un programme de nouvelles mesures, où chacun va prendre sa part.

La convention signée le 25 novembre en sous-préfecture repose sur **six grandes thématiques** :

- > la sécurité du quotidien sur l'espace public

- > la lutte contre les conduites addictives
- > la lutte contre les violences intrafamiliales, les violences faites aux femmes et le harcèlement
- > la sécurité des transports et des déplacements
- > la sécurité de la vie nocturne
- > la protection des bâtiments publics et des animations organisées

Une BAC de jour

« Cette convention est le fruit d'un long travail en commun », a rappelé François Cuillandre. Les premiers fruits en ont déjà été récoltés, avec **l'augmentation récente du nombre d'agents des forces de l'ordre sur la circonscription brestoise**, comme l'a noté le préfet du Finistère : ils sont désormais 333, dont 262 sur le terrain, **«soit une augmentation de 16% des effectifs en 5 ans»**. Afin d'optimiser l'organisation, une **brigade anti criminalité va officier de jour, en plus des équipes de nuits, et ce dès le début de l'année prochaine** .

15 caméras sur l'espace public

Autre nouveauté, la mise en service, également début 2022, de **15 caméras de vidéosurveillance, à des points stratégiques du centre-ville et de certains quartiers, afin de mieux lutter contre les trafics de stupéfiants**. Le financement en sera porté « *en majorité par l'Etat* », a précisé Philippe Mahé. Le maire de Brest a rappelé qu'à ce jour, « *la ville est déjà équipée de quelque 700 caméras, pour la protection des bâtiments publics et les transports en commun, dont les bandes sont en cas de besoin mises à disposition des policiers, pour l'élucidation des affaires* ».

Brigade de tranquillité urbaine

François Cuillandre a rappelé que « **le droit à la sécurité est un droit fondamental dans notre République. Selon le principe de l'égalité républicaine, ce droit doit être assuré partout, et cela relève à mes yeux en premier lieu de l'Etat. Malgré tout, les collectivités ont un rôle important à jouer, dans le cadre d'une délinquance qui évolue** ».

Le maire de Brest a d'ailleurs rappelé que la ville avait déjà pris de nombreuses mesures pour appuyer l'action de l'Etat en la matière, avec le projet en cours de construction de locaux pour la brigade cynophile (700 000 euros), le financement d'une permanence de médecins au commissariat central sur le sujet des ivresses. Il a aussi confirmé **la création prochaine par la ville d'une brigade de tranquillité urbaine : « Les 10 premiers agents seront recrutés au premier semestre 2022 »**.

Lutte contre les violences faites aux femmes

Autre priorité commune à la ville et l'Etat : la lutte contre les violences intrafamiliales et faites aux femmes. Ce même 25 novembre, policiers et gendarmes de l'arrondissement ont ainsi suivi une formation à l'accueil des victimes, et un système d'accueil par des travailleurs sociaux est aussi programmé.

« Cette convention apporte sa pierre à l'édifice, et à **notre objectif commun d'assurer la sécurité de nos concitoyens sur la ville de Brest** », s'est félicité François Cuillandre. Le document sera présenté aux élus municipaux lors du prochain conseil, le 9 décembre.

Partager cet article

-  Facebook
-  Twitter
-  E-Mail
-  Viadeo
-  LinkedIn
-  Pinterest





HÔTEL DE METROPOLE

24, rue Coat-ar-Guéven - CS 73826
29238 BREST CEDEX 2
Tel. : 02 98 33 50 50
www.brest.fr

Accueil téléphonique :
02 98 33 50 50
Lundi au Vendredi : 8h-18h
Samedi : 8h30-12h30

HOTEL DE VILLE DE BREST

2, rue Frézier - CS 63834
29238 Brest cedex 2
Tel. : 02 98 00 80 80
www.brest.fr

Accueil téléphonique :
02 98 00 80 80
Lundi au Vendredi : 8h-18h
Samedi : 8h30-12h30